

01 mar 2013 -18:00

Appartient à [Conseil des ministres du 1er mars 2013](#)

## Mesures concernant le train à grande vitesse FYRA

Le Conseil des ministres a pris acte de l'état de la situation des mesures destinées à faire face aux problèmes rencontrés avec la ligne de train à grande vitesse FYRA.

Le Conseil des ministres a pris acte des accords conclus entre la SNCB, HSA-NS et l'Etat néerlandais, qui visent à suspendre l'exécution de l'accord de décembre 2012 sur le lancement des lignes FYRA. Suite aux problèmes rencontrés avec les lignes à grande vitesse, cet accord a été suspendu et remplacé par un service temporaire entre La Haye et Bruxelles-Midi. Cette ligne sera mise en service jusqu'à ce que la ligne de train à grande vitesse entre Anvers et Breda soit rétablie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des  
Entreprises publiques et de la Coopération au  
développement, chargé des Grandes Villes  
Rue des Petits Carmes 15  
1000Bruxelles  
Belgique  
02 501 83 11